

Depuis 2010, les salaires des fonctionnaires sont gelés. Dans le secteur privé, les patrons se servent de cet argument pour poursuivre le gel du point dans les différentes conventions collectives. Pire, au motif de plan d'économies, ils veulent dénoncer l'ensemble des conventions collectives...

Question emploi, c'est la galère partout, la dégradation de nos conditions de travail est continue !



NON AU PROGRAMME D'APPAUVRISSEMENT DE LA POPULATION !

LES SALARIÉS DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE N'ONT PAS À FAIRE LES FRAIS DES CADEAUX FAITS AU PATRONAT.

ENVOYONS VALSER L'AUSTÉRITÉ !...

Pourtant, contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, le travail n'est pas un coût mais une richesse, qui dans notre secteur, permet de répondre aux besoins de la prise en charge des populations en matière de soins ou de prise en charge sociale...

☛ **Le plan d'économie de 50 milliards est un paquet cadeau pour le patronat !**

- 23 milliards sur la protection sociale, dont 10 milliards sur l'assurance maladie,
- 17 milliards sur le fonctionnement de l'État,
- 10 milliards sur les collectivités locales...

Si nous laissons faire, ce plan sera responsable du démantèlement de nos services publics et réduira considérablement l'accès aux soins et la capacité d'aide sociale de notre pays. Nos secteurs sont au service de la cohésion sociale. Par là même, ils sont indispensables !

☛ **Nous ne pouvons accepter que notre travail serve les actionnaires, les chefs d'entreprises, les spéculateurs au détriment de toute réponse aux besoins des usagers !**

Depuis 30 ans, les différents gouvernements font le choix de réduire les dépenses sans jamais se poser la question d'augmenter les recettes... Pourtant, dans notre pays les richesses produites n'ont cessé d'augmenter... Le scandale, c'est qu'elles sont détenues par un tout petit nombre et ne profitent pas à la population, à la collectivité.

☛ **Le capital coute trop cher à la société française : si nous comparons les bénéfices et les dividendes versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40, cela équivaut presque au budget de l'ensemble des hôpitaux en 2013 !**

Il existe une formule qui donne le coût du capital. Les financiers s'en servent... ..mais n'en parlent pas

$$CPMC = R_c \times \frac{V_{cp}}{VGE} + R_d \times (1-T) \times \frac{V_{cd}}{VGE}$$

Cette formule est un moyen pratique de calculer le coût du capital (CPC) d'une entreprise. Elle se base sur les données financières, comptables et fiscales de l'entreprise et sur la structure financière de celle-ci. Elle ne tient pas compte de la structure financière de l'entreprise et de la structure financière de l'ensemble des entreprises du secteur. Elle est donc à utiliser avec précaution.

Le capital est un coût

Le travail une richesse

Salaires, Qualifications...

AGIR avec la cgt

Une société en « crise » a besoin de ses services publics pour se relancer. Les services publics sont synonymes de cohésion sociale.

Augmenter les salaires,

- ☛ C'est relancer la consommation, mais c'est aussi relancer la croissance. C'est tout le contraire de ce que propose le gouvernement. C'est l'austérité qui casse la croissance !
- ☛ C'est aussi et surtout, dans nos secteurs, relancer le financement de la Sécu, de nos retraites et plus globalement de toute la protection sociale.

Allons-nous continuer de laisser faire :

- alors que chaque mois les conditions de vie deviennent plus difficiles ?
- alors que les gouvernements continuent de faire des cadeaux au patronat au motif de baisser le coût de travail ?

**NON ! LES PLUS RICHES
NE DOIVENT PAS DÉCIDER DE NOTRE SORT !**

LE 15 MAI PROCHAIN, JOURNÉE D'ACTION INTERSYNDICALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE, SERA L'OCCASION DE DÉMONTRER EN FAISANT GRÈVE ET EN MANIFESTANT QUE NOUS VOULONS QUE D'AUTRES CHOIX QUE CEUX DU LIBÉRALISME SOIENT OPÉRÉS DANS NOTRE PAYS.

LE 15 MAI JOURNÉE D'ACTION DES SALARIÉ-E-S DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE PUBLIQUE ET PRIVÉE SERA L'OCCASION D'EXIGER :

- L'augmentation des salaires dans le public et le privé,
- La reconnaissance des qualifications et des déroulements de carrière linéaires,
- Des embauches dans nos secteurs et de mettre fin à toutes les formes de précarités.
- D'obtenir des garanties collectives et donc la défense et l'amélioration du statut et des conventions collectives
- De retrouver la dignité dans notre travail, ce qui passe par l'amélioration de nos conditions de travail et des conditions d'accueil des patients et résidents.
- La réelle reconnaissance de la pénibilité et la possibilité de départ à la retraite anticipé pour nos professions.
- Des financements à la hauteur des besoins de nos services et établissements, pour un service public de santé et d'action sociale
- L'abrogation de la loi HPST.



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact me syndiquer

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Email :
Entreprise (nom et adresse) :

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr